



Défendre la Bourse du travail pour les droits des travailleurs

Sophie Binet se dit « prête à revenir autant de fois qu'il faudra » à Arles pour défendre les locaux historiques de la CGT, menacée d'expulsion par le maire (Horizons) Patrick de Carolis.

Défendre la Bourse du travail pour les droits des travailleurs

Sophie Binet se dit « prête à revenir autant de fois qu'il faudra » à Arles pour défendre les locaux historiques de la CGT, menacée d'expulsion par le maire (Horizons) Patrick de Carolis.

La devanture annonce la couleur : « La CGT, 125ans dans la Bourse du travail. Elle y est, elle y reste. » Menacé d'expulsion par le maire (Hor.) d'Arles, Patrick de Carolis, qui souhaite y déménager l'office de tourisme (installé en face), le syndicat se bat depuis des mois pour la défense de ses locaux historiques. Ce mardi 25 mars, Sophie Binet est venue apporter son soutien à l'Union locale à l'occasion d'un meeting départemental intersyndical sur les retraites.

« Nous n'avons pas compris son projet. Puisqu'il veut déloger la CGT pour reloger l'office de tourisme, qui nous semble très bien de l'autre côté de la rue, pose la secrétaire générale de la confédération. Il paraît d'ailleurs que c'est un office de tourisme, très bien noté. Pourquoi changer une formule qui fonctionne? »

D'autant que la Ville ne propose aucune solution acceptable pour l'Union locale. « Il y a un mois et demi de ça, on a reçu la visite du service des bâtiments municipaux, qui nous a enfin présenté le projet de relogement dans l'aile sud, raconte son secrétaire, Nicolas Bourcy. Le verdict est tombé et il est plutôt sévère: de 400m2, on va passer à trois bureaux de 11m2 chacun, dont deux sans fenêtre.» «Ce qui est interdit dans le droit du travail », souligne Sophie Binet.

Sur Facebook, Patrick de Carolis réagit, s'érigeant en garant des deniers publics : « La CGT bénéficie de 399m2 sans aucun loyer et avec prise en charge de 100% des fluides par la municipalité, soit 43000euros par an payés par la mairie... et donc au final payés par les Arlésiens! »

Une question d'intérêt général

La secrétaire de la confédération appelle Patrick de Carolis à renouer le dialogue avec le syndicat, jusqu'ici cantonné à des courriers recommandés. Le dernier, reçu il y a une dizaine de jours : « Une notification de saisine du tribunal administratif qui date du mois de décembre avec une demande

d'expulsion », révèle Nicolas Bourcy. De son côté, le maire affirme que le syndicat occupe la Bourse du travail « sans droit ni titre depuis plusieurs mois malgré nos multiples démarches administratives pour signer une convention d'occupation ».

Sophie Binet l'assure, « la CGT ne se laissera pas faire. Selon elle, ce n'est pas seulement une question de locaux qui se joue ici, c'est une question d'intérêt général et d'utilité publique, poursuit-elle. Ici, chaque année, nous recevons des centaines de salariés pour les défendre individuellement, les accompagner dans leurs démarches juridiques, les aider à s'organiser dans leur entreprise et à créer un syndicat. Il faut rappeler qu'il y a plus de 40% d'entreprises privées dans lesquelles il n'y a pas de syndicat. Une entreprise sans syndicat, c'est une zone de non droit. Les Unions locales, les Bourses du travail sont là pour faire en sorte que les travailleurs et travailleuses ne se retrouvent pas seuls, pour organiser la solidarité dans les luttes. »

À l'heure où l'extrême droite est aux portes du pouvoir, la secrétaire générale de la CGT pointe l'urgence de conforter

les contre-pouvoirs. « *Ce qui devrait animer la classe politique française, c'est comment est-ce qu'on sécurise les libertés associatives et les libertés syndicales, comment est-ce qu'on renforce l'indépendance de la presse, de la justice?* » Elle assène : «*Si on fragilise aujourd'hui et maintenant la CGT, on fragilise notre démocratie tout entière.* »

Alice Magar ■



En juillet dernier, FO et la CFDT ont rallié la cause de la CGT, ou-

verte à les loger dans l'aile sud de la Bourse du travail. PHOTO A.M.

